



Communiqué de Presse de la Maire de Paris

Mercredi 1er avril 2020

Coronavirus : point de situation n°8

Je tiens d'abord à remercier encore une fois les Parisiennes et les Parisiens pour leur engagement dans cette crise inédite. La période est difficile et c'est grâce à cet engagement que nous parviendrons à lutter contre la propagation du virus. Il faut continuer à respecter toutes les consignes sanitaires, notamment dans les rues commerçantes qui restent encore très fréquentées.

Je tiens également à saluer l'engagement des agents du service public municipal parisien, mobilisés tous les jours pour que les services de la Ville continuent à fonctionner.

J'ai demandé au syndicat Vélib' Métropole et à Smovengo que pendant toute la durée du confinement, les courses Vélib' de moins d'une heure soient gratuites et que les courses ayant été facturées depuis le 17 mars puissent être remboursées. Nous devons accompagner et aider les déplacements autorisés, notamment pour les personnels soignants et les personnels mobilisés pendant le confinement. Cette mesure est effective aujourd'hui et je m'en réjouis.

Concernant le nettoyage des rues, j'ai proposé aux maires d'arrondissement, au plus près du terrain, de faire remonter sans délai les secteurs qu'ils jugent prioritaires pour que les services de la propreté interviennent et répondent à leur demande. J'invite les Parisiens à faire preuve de responsabilité en veillant à bien ramasser les déjections canines et à ne déposer aucun encombrant sur la voie publique. JCDecaux a rouvert 140 sanisettes. Toujours en lien avec les mairies d'arrondissement, la géographie des sanisettes ouvertes pourra évoluer en fonction des besoins. Ces sanisettes sont pourvues à l'extérieur de fontaines d'eau potable.

Avec une augmentation de 36% des signalements de cas de violences conjugales à la Préfecture de Police, la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences demeurent plus que jamais une priorité de la municipalité. Avec le soutien de l'Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF), les agents du centre d'appel de la Ville de Paris, le 3975, joignables 7 jours sur 7, sont formés à écouter et orienter les victimes ou les témoins. Les victimes peuvent également appeler le 17 ou envoyer un sms au 114 pour contacter Police Secours à tout moment. Les Points d'accès au droit (PAD) parisiens sont mobilisés et maintiennent des permanences d'accueil d'urgence. Enfin, les services sociaux de la Ville de Paris rappellent les victimes déjà identifiées afin de connaître leur situation actuelle et le cas échéant faire un signalement au Parquet de Paris. En parallèle, nous déployons des dispositifs de mise à l'abri avec la mobilisation d'une dizaine de logements, à des adresses tenues confidentielles, pour les femmes et enfants victimes ayant quitté leur domicile en urgence.

Enfin, de nombreux Parisiennes et Parisiens, et je les en remercie chaleureusement, se sont portés volontaires pour aider les publics les plus fragiles ou les plus isolés. La Ville de Paris a pris

un certain nombre d'initiatives pour mettre en relation celles et ceux qui ont besoin d'aide avec celles et ceux qui veulent aider sur la plateforme idee.paris.

La Fabrique de la Solidarité, un lieu de la mobilisation citoyenne dans le domaine de la grande exclusion à Paris, lance aussi un appel en direction de tous ceux qui souhaitent donner de leur temps aux plus vulnérables. Des affiches pour informer et organiser l'entraide sont à la disposition des Parisiennes et des Parisiens pour être diffusées dans leurs immeubles ou résidences, auprès de leurs proches, des gardiens d'immeubles, dans les commerces de proximité. Enfin, la plateforme jemengage.paris.fr permet de publier des annonces de bénévolat sur le territoire parisien, et aux bénévoles de participer à des missions d'intérêt général, ou même de proposer du matériel pour des associations ou des collectifs citoyens.

Contact presse :

Service de presse- 01 42 7 49 61 – presse@paris.fr